

Écrit par le 22 novembre 2024

La Grenier numérique fait sa rentrée à l'Isle-sur-la-Sorgue



Le tiers-lieu le Grenier numérique fait sa rentrée à l'Isle-sur-la-Sorgue et présente son actualité.

Ouvert début 2020, le [Grenier numérique](#) est un équipement municipal innovant, fruit de la rencontre entre patrimoine et numérique. Au travers d'une politique impulsée il y a près de dix ans, la ville de l'Isle-sur-la-Sorgue met en valeur son patrimoine grâce aux travaux et recherches d'une direction du Patrimoine. Espace d'accueil, d'études et de rencontres, le Grenier numérique est ainsi né, préfigurant un projet de tiers-lieux qui occupera les locaux de la tour d'argent aux côtés du [futur cinéma](#) dans les années à venir.

Ecrit par le 22 novembre 2024

1er conseiller numérique

En 2021, dans le cadre de France services du plan [France relance](#) et du programme [Petites villes de demain](#), le Grenier accueille son premier conseiller numérique qui informe, conseille et sensibilise les administrés dans le domaine du numérique. Parallèlement, le Grenier numérique poursuit ses missions initiales : être un centre d'accueil pour les jeunes entreprises innovantes du secteur du patrimoine et du numérique. À ce jour, trois entreprises sont présentes dans les activités suivantes : numérisation de films anciens, web radio, digitalisation des entreprises.

Centre de ressources

Le Grenier propose également un espace showroom/conférences/ateliers sur 150m2 permettant l'accueil de journées d'études, de réunions de séminaires ou encore de tournages. Il développe un centre de ressources 'patrimoine et numérique' contenant la présentation des travaux de la direction du Patrimoine sous différentes formes : vidéos, modélisations 3D ou encore réalité virtuelle, consultation libre de travaux, de rapports de fouilles archéologiques etc. Enfin, le lieu offre un espace d'exposition sur l'art digital, destiné à des artistes utilisant de nouveaux médias et des vecteurs numériques.

Tiers-lieu

En août 2021, le Grenier numérique a été choisi comme 'tiers-lieu' exemplaire par '[Site et cités](#)', réseau national des villes et pays d'art et d'histoire et des sites patrimoniaux remarquables, dans le cadre de la démarche 'tiers-lieux et patrimoines'. 'Sites et cités' s'engage en effet dans cette démarche qu'elle souhaite rattacher à la revitalisation des territoires, notamment dans les villes de petite taille et de taille moyenne.

L.M.

'Tiers-lieux culturels en Région Sud' : Emilie Pamart, maître de conférences à Avignon

[Émilie Pamart](#), maître de conférences à Avignon Université en Sciences de l'information et de la communication au Laboratoire culture et communication, revient pour l'Echo du mardi sur son projet de recherche : 'Tiers-lieux culturels en Région Sud'.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Un projet démarré en 2020

« Mes recherches sur les tiers-lieux culturels s'inscrivent dans le cadre d'un projet scientifique de recherche nommé [Tiers lieux culturels en Région Sud](#). Dans une logique pluridisciplinaire, ce projet associe un groupe de chercheurs en sciences de l'information et de la communication, sciences de gestion et sociologie qui travaillent, depuis plusieurs années, au sein d'un collectif thématique de recherche : le réseau [Creamed](#) en région Sud et Corse. » Démarré en 2020, ce projet de recherche vise à apporter un éclairage sur les dynamiques créatives et innovantes des Tiers-lieux culturels (TLC) ainsi que les reconfigurations induites au niveau de l'écosystème culturel territorial de la Région Sud. L'échelle internationale est aussi intégrée à ce projet par le biais de collaborations de recherche en cours avec le Luxembourg et le [Laboratoire culture et communication d'Avignon Université](#).

Un tiers-lieu culturel, c'est quoi ?

Aujourd'hui, il n'existe pas de consensus sur la notion de TLC, même si une définition a déjà été proposée. Différentes catégories de tiers-lieux ont été identifiées, dont les tiers-lieux culturels. « La notion de TLC est revenue dans l'actualité notamment en période de covid et de télétravail. L'idée était de pouvoir disposer d'espaces autres que le domicile, pas toujours adapté pour télétravailler. Ces lieux peuvent par exemple accueillir des travailleurs indépendants. Les tiers-lieux sont des espaces ouverts, hybrides, qui ont la spécificité de permettre une rencontre entre des acteurs venant de différents domaines professionnels, mobilisant des ressources multiples. » Et de citer en exemple les lieux proposant des espaces de coworking, les fab labs et living labs.

« Tout l'enjeu est d'aboutir à une définition issue d'un travail empirique »

Dans ses TLC vont notamment se déployer une programmation culturelle, l'accueil d'artistes, l'accompagnement, le travail d'innovation artistique en lien avec les enjeux du numérique. « Nous retrouvons cette idée d'espace hybride mais avec une spécificité : le partage des savoirs et de la culture. Aujourd'hui, il n'existe finalement pas de définition construite à partir d'un certain nombre d'études de cas. Tout l'enjeu de notre projet est d'arriver à une définition issue d'un travail empirique. Nous souhaitons faire émerger des éléments qui nous permettront d'enrichir ces définitions qui circulent sur ces TLC, les nourrir d'observations et d'un travail scientifique fondés sur l'analyse comparative de ces différents TLC. »

L'appel à projets du ministère

Le ministère de la Culture a lancé un [appel à projets](#) visant à accompagner le développement de TLC afin de favoriser les échanges et les rencontres collaboratives autour de pratiques artistiques et culturelles. L'objectif ? Permettre à des écosystèmes de trouver des lieux de rencontre. Ces lieux alternatifs sont à promouvoir notamment au cœur de territoires encore dépourvus d'une solide offre culturelle. Les projets proposés devront être innovants et reposer explicitement sur le partage d'un espace commun favorisant la création et la diffusion artistique autant que les échanges citoyens sur des sujets culturels et impliquant la participation active des usagers. L'appel à projets s'adresse à toute association ou

Écrit par le 22 novembre 2024

collectivité souhaitant créer ou développer un TLC sur son territoire d'action.

La 'Villa Créative'

« C'est dans le cadre de ce travail de recherche sur les tiers-lieux culturels que j'ai porté mon attention sur la [Villa Créative](#). Cette dernière figure désormais dans le corpus des lieux étudiés pour la recherche. L'intérêt manifesté pour ce projet est lié à la possibilité d'observer et de rendre compte de sa mise en récit par l'institution qui le porte à savoir Avignon Université, notamment dans la phase de publicisation du projet auprès des usagers potentiels du lieu (enseignants-chercheurs, étudiants, habitants, professionnels de la culture, résidents du lieu, etc.) »

L'objectif est d'appréhender la 'Villa Créative' comme tiers-lieu culturel par le prisme de la communication. « Autrement dit, il va s'agir d'interroger le processus communicationnel à l'œuvre pour rendre public ce TLC (tiers-lieu culturel) et le faire exister au sein de la communauté universitaire, de son territoire d'inscription mais aussi de l'écosystème culturel et des industries culturelles et créatives. Ce projet scientifique est aussi l'occasion de former les étudiants par la recherche dans le cadre des ateliers d'enquête du Master Culture et Communication, parcours Arts et technique des publics. »

La Friche de la Belle de Mai, le Hublot à Nice, le Port des créateurs à Toulon

Les TLC sont notamment caractérisés par la pluralité des acteurs qu'ils accueillent et l'ouverture sur les habitants. « Ce sont finalement des espaces interfaces entre la sphère artistique culturelle et le territoire caractérisé par la diversité de ses habitants. Les TLC revendiquent une culture de l'expérimentation et de l'innovation. Le [Hublot à Nice](#), la [Friche de la Belle de mai](#), le [Port des créateurs à Toulon](#), la [Fabulterie à Marseille](#), voilà les TLC à partir desquels nous travaillons dans le cadre des travaux de recherche financés par la région sud. »

Travailler de manière collaborative et partenariale

« A travers un travail empirique de terrain, nous associons à la réflexion les TLC. » Tout l'enjeu des journées d'étude : coproduire de la connaissance en discutant avec ces professions, en privilégiant une approche collaborative et partenariale pour coconstruire une définition à partir de regards croisés de chercheurs et de professionnels. « D'ailleurs, toutes nos journées ont lieu dans des TLC », souligne Emilie Pamart.

Les prochaines journées d'études à Avignon

Les prochaines [journées d'études TLC](#) en région Sud se tiendront à Avignon Université les 8 et 9 juillet 2021. La thématique de ces journées ? Le rôle des Tiers-lieux culturels dans l'animation de l'écosystème de la création, des industries culturelles et créatives et la professionnalisation de ses acteurs. « Les TLC sont aussi des lieux qui accompagnent des artistes en début de carrière pour les accompagner à valoriser leur travail, à communiquer sur leurs œuvres et à les professionnaliser. Cela concerne aussi bien les artistes émergents que confirmés. Ce qui est important dans le processus de professionnalisation ? C'est

Écrit par le 22 novembre 2024

l'intégration dans des réseaux professionnels, une des vocations des TLC. »